

SNA News

Numéro 18

Avril 2004

Un service d'information du groupe de travail
intersecrétariats sur les comptes nationaux (ISWGNA)

Les documents et les comptes rendus de réunion du
ISWGNA sont disponibles à l'adresse suivante:
<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgna.htm>

PORTEE DE LA MISE A JOUR DU SCN ET CONCLUSIONS DE LA PREMIERE REUNION DU GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS (GCE)

Ivo Havinga, UN-DESA/SD

La communauté statistique s'est lancée dans une révision exhaustive du *système de comptabilité nationale 1993* (SCN 1993), qui doit être terminée d'ici 2008. La Commission de statistique a demandé cette révision en 2003 (voir le Rapport de la trente-quatrième session, document NU 2003 E/CN.3/2003/34) sous certaines réserves, principalement à condition que la révision n'entraîne pas de modification fondamentale et, dans cette optique, qu'elle soit considérée comme une mise à jour plutôt qu'une révision de grande ampleur. La version mise à jour du SCN 1993 a été intitulée *SCN 1993 Rév. 1* pour indiquer qu'aucun changement majeur n'est envisagé.

Portée limitée de la mise à jour du SCN

Le besoin d'une révision exhaustive au lieu d'un processus de mise à jour permanente s'est fait sentir pour un nombre croissant de questions déterminées qu'a suscité l'apparition de nouveautés économiques, dans une perspective de cohérence conceptuelle. Il fallait en même temps limiter l'ampleur de la révision, afin d'éviter que l'écart statistique se creuse entre des pays mettant en œuvre le SCN 1993 à des degrés différents et ne pas compromettre la comparabilité statistique internationale. Il convient en outre de maintenir, voire de renforcer, le cas échéant, la cohérence entre le SCN et d'autres normes statistiques (financières) macroéconomiques comme le Manuel de la balance des paiements et le Manuel de statistiques de finances

publiques. Lorsque cela est réalisable, il y a aussi lieu de prendre en considération les

Vous trouverez de plus amples informations sur tous les aspects de la mise à jour du SCN, le programme de travail quinquennal détaillé, l'ampleur convenue de la mise à jour ainsi que les recommandations acceptées, concernant les développements méthodologiques, notamment les documents présentés et les conclusions de la 1^{re} réunion du GCE sur le site web "Towards 1993 SNA Rev.1" à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snarev1.htm>. La liste complète des points dont le GCE a approuvé la révision, suivis d'une brève description de chacun d'entre eux, figure sur ce site ainsi que dans un **supplément spécial à la présente lettre d'information**.

dernières évolutions en matière de normes internationales de comptabilité des entreprises. De plus, les critères de sélection des points à revoir ont imposé que toute modification qu'il est proposé d'apporter au SCN 1993 doit non seulement respecter l'intégrité conceptuelle mais aussi tenir compte des aspects relatifs à la mise en œuvre dans les différents pays. Enfin, la discussion des points doit se conclure dans un esprit de consensus, s'accompagnant d'une large participation de tous les pays. En résumé, le processus de révision se concentre sur un nombre limité de points soigneusement sélectionnés, tout en préservant le cadre

conceptuel et la majorité des recommandations actuelles du SCN, de sorte que la mise en œuvre du SCN 1993 pourra et devrait se poursuivre dans tous les pays et régions pendant le processus de mise à jour des points bien précis.

1^{re} réunion et conclusions du GCE

La 1^{re} réunion du groupe consultatif d'experts des comptes nationaux (GCE) au Fonds monétaire international (FMI) du 16 au 20 février à Washington DC a donné le départ au processus de mise à jour du SCN. Le GCE est un organisme composé de 25 membres, dont 20 experts des comptes nationaux du monde entier et des représentants des cinq membres de l'ISWGNA. Il a pour mission de déterminer les points à couvrir dans la mise à jour et de formuler des recommandations à l'attention du CSNU à cet égard. Lors de sa 1^{re} réunion, le GCE a sélectionné des points à prendre en compte dans la mise à jour et a présenté des recommandations sur un certain nombre d'entre eux. Les instituts nationaux de statistique et autres organes sont invités à émettre des commentaires sur ces décisions, lesquels seront ensuite rassemblés par l'ISWGNA et soumis au GCE pour délibération finale. Il a été considéré comme capital d'assurer une vaste discussion incluant des débats nationaux et régionaux avec des comptables nationaux et d'autres utilisateurs concernant les nouveaux concepts et normes proposés (voir l'article suivant sur l'engagement des opérateurs).

Liste des points acceptés

L'un des principaux objectifs de la 1^{re} réunion consistait à définir la portée du processus de mise à jour en examinant les points déterminés par l'ISWGNA, le Comité "Balance des paiements" du FMI dans sa révision de la 5^e édition du MBP et la task-force "Harmonisation de la comptabilité du secteur public" dans le processus d'harmonisation entre la comptabilité internationale et les normes statistiques dans le domaine de la comptabilité du secteur public. Il convient de mentionner que les points proposés par l'ISWGNA font partie des délibérations de divers groupes d'experts existants, comme le groupe Canberra II sur la mesure des actifs non financiers, des groupes de discussion

électronique et des task-forces, qui fournissent tous des sujets de discussion pour le GCE.

À ce stade, le GCE a dressé une liste unifiée unique d'un total de 44 points et nommé une agence ou un groupe d'experts responsables, ainsi que la date escomptée pour mener à terme chaque point. Plusieurs de ces points se recoupent, se chevauchent car ils ont été déterminés séparément par des groupes d'experts différents, par exemple les *unités* qui combinent le traitement des unités auxiliaires et des sociétés auxiliaires. Les points ont été acceptés pour des raisons diverses. Il est des cas où l'évolution de la situation économique nécessite un certain traitement conceptuel comme les *options d'achat d'actions par les salariés*, la *résidence* et la *définition des unités* dans le nouvel environnement mondial qui s'accompagne d'une présence multinationale et leur fonctionnement dans des structures juridiques spécifiques et dans des buts précis. D'autres sujets sont proposés pour permettre d'effectuer des traitements symétriques comme c'est le cas pour les *régimes de retraite d'employeurs sans constitution de réserves*, les *opérations publiques avec des sociétés publiques* et les *benefices non distribués des fonds communs, des compagnies d'assurance et des fonds de pension*. Certains points relèvent de la reformulation et de l'adaptation aux classifications comme la *classification et la terminologie des actifs* et la *classification des actifs financiers*. Ici encore, d'autres sont acceptés pour assurer la cohérence avec d'autres normes macroéconomiques comme le MBP pour les *biens envoyés à l'étranger pour traitement* et le *négoce international* et le MSFP pour la *délimitation entre secteur privé, public et des administrations publiques*. Enfin, certains points ont été acceptés pour suivre l'évolution des normes internationales de comptabilité des entreprises, notamment les *services d'assurances dommages* et les *services financiers*.

Toutefois, certains points ont été rejetés comme les *biens de consommation durables*, dans la mesure où cela modifierait fondamentalement la limite de la production et celle des actifs. De même, la question des *aides à la consommation* a été écartée car elle avait été examinée de manière approfondie et rejetée lors de la préparation du SCN 1993 et il n'existe pas d'arguments nouveaux convaincants pour changer le traitement actuel.

Le GCE a décidé que certains points nécessitent une simple reformulation dans le SCN qui peut être réalisée au cours de l'édition, comme la reformulation des *actifs cultivés* conformément au système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) et la reconnaissance de l'importance de certains agrégats macroéconomiques comme le produit intérieur net.

Outre les points figurant déjà sur la liste convenue, quelques autres questions sont en cours d'examen; elles ont été proposées par des membres du GCE: salaires et traitements en espèces et en nature, buts et utilisations du SCN, comptes multinationaux – gestion des unions économiques et monétaires, développement d'un chapitre spécial sur les comptes financiers, innovation financière, le SCN comme base pour des analyses approfondies de productivité, intégration de variables à caractère politique, comptes nationaux trimestriels, traitement des frais de transport aux prix de base, comptes régionaux et révision de la terminologie du SCN à des fins de convivialité.

Développements méthodologiques recommandés

La 1^{re} réunion du GCE a eu pour autre grand objectif d'examiner les recommandations concernant des questions méthodologiques présentées dans des documents thématiques. Les principales conclusions du GCE sur les points discutés figurent ci-après.

Traitement des impôts sur les gains de détention

Le GCE a convenu de ne pas modifier le SCN pour ce qui est de la classification des impôts sur les gains de détention: ils continueront à figurer parmi les impôts courants sur le revenu et le patrimoine (D51). Les impôts sur les gains de détention devraient toutefois apparaître comme une sous-catégorie spéciale au sein de D51. Le GCE a envisagé la possibilité de discuter de notions de remplacement pour le revenu des ménages dans certains paragraphes du SCN. Le GCE a cependant estimé qu'il ne s'agissait pas d'une priorité pour la présente révision du SCN.

Les systèmes d'armement militaire comme actifs fixes

À l'issue d'une discussion intensive, le groupe a opté pour l'inclusion des dépenses relatives aux systèmes d'armement militaire dans la formation brute de capital fixe. Il a été largement convenu que la FBCF de la défense devait figurer à part des autres types de FBCF.

Options d'achat d'actions par les salariés (OAAS)

Le GCE a approuvé les quatre principales recommandations présentées dans le document: traitement des OAAS comme rémunération des salariés, étalement de l'acquisition d'OAAS entre les dates d'octroi et de déclenchement si possible, valorisation au prix du marché ou à l'aide d'un modèle adapté de fixation du prix des options, enregistrement des OAAS dans les comptes financiers non comme instruments financiers dérivés mais comme catégorie d'instruments intitulée "instruments financiers dérivés et options d'achat d'actions par les salariés", comprenant les sous-catégories suivantes: (a) instruments financiers dérivés et (b) options d'achat d'actions par les salariés.

Coût du transfert de propriété des actifs non financiers

Il a été recommandé de préserver le lien du SCN 1993 entre la valeur d'un actif pour une entreprise et la valeur des services que cet actif rendra pendant la durée de sa détention. Cela implique de maintenir le CTP dans la formation de capital. Le GCE a toutefois jugé qu'au lieu d'amortir le CTP sur la durée de vie de l'actif correspondant, comme le recommande le SCN actuel, le coût du transfert de propriété devrait être amorti sur la période pendant laquelle l'acquéreur compte garder l'actif. Si les prévisions se vérifient, cela signifie que le CTP sera entièrement amorti lors de la revente de l'actif, ce qui résout le problème de la surestimation de l'excédent net d'exploitation.

Mesure de la production des assurances-dommages

La première recommandation fixe comme principe général que la production de services d'assurance n'a pas lieu au moment de la survenue du risque. La notion de service d'assurance porte sur le service destiné à couvrir le risque. Partant, sa mesure ne devrait pas être affectée par la volatilité de la survenue

du risque. La volatilité des indemnités n'affecte pas directement le volume ou le prix des services d'assurance. Le GCE a accepté la recommandation de continuer à utiliser une formule basée sur la différence entre prime (plus suppléments de prime) et indemnités, mais d'utiliser des indemnités ajustées et, éventuellement, des suppléments de prime ajustés dans cette formule afin de corriger la volatilité des flux observés. La formule recommandée dans le SCN 1993 Rév. 1 pour mesurer la production des assurances-dommages sera donc: [Primes effectives acquises [c'est-à-dire primes à recevoir moins modification des réserves du fait des versements anticipés de primes] + suppléments de prime ajustés – indemnités exigées ajustées. La recommandation concernant l'ajustement des suppléments de prime demeure optionnelle. Il existe trois solutions pratiques pour mettre en œuvre cette recommandation générale. L'approche "prévisionnelle" (qui recourt au lissage statistique de données passées) consiste à répéter le modèle ex-ante utilisé par les assureurs pour fixer le montant de leurs primes sur la base de leurs prévisions. La méthode comptable nécessiterait une extension des provisions techniques afin d'inclure des provisions pour égalisation et d'autres provisions spéciales pour la survenue de risques imprévus. L'approche "somme des coûts plus bénéfices normaux" peut constituer une solution pour les pays en développement qui ne disposent pas d'informations à jour et complètes sur les activités d'assurance.

Mesure de la production des services financiers (non assurance)

Le GCE a examiné les recommandations provisoires de la task-force de l'OCDE. Il a été noté que ces recommandations devraient être considérées comme des travaux en cours. Trois recommandations ont été soumises: une nouvelle définition des sociétés financières; le principe de non-exclusion des fonds propres

dans la mesure de la production; une méthode avec taux de référence pour mesurer les SIFIM. Les commentaires suivants ont été formulés: la nouvelle définition dépasse le traitement actuel du SCN 1993, ce qui est positif; le terme "intermédiation financière" ne devrait pas disparaître de la définition. Le GCE a invité la task-force de l'OCDE à présenter une liste exhaustive de toutes les questions interdépendantes de définition du secteur et de la branche d'activité, évaluation de la production, affectation de la production aux utilisateurs, rôle des fonds propres, traitement des prêteurs sur gages non constitués en sociétés et unités auxiliaires comme les services "Trésorerie" des entreprises, etc. Un petit groupe de membres du GCE soumettra en outre une proposition spécifique aux membres du GCE concernant les prêteurs sur gages (informels) dans les pays en développement. Afin de clarifier le traitement des banques islamiques, le FMI a accepté de proposer le texte.

Mesure de la production des banques centrales

Le GCE a examiné la recommandation formulée par l'ISWGNA en 1995 concernant la mesure de la production des banques centrales. Le GCE a convenu qu'en raison des fonctions uniques qui peuvent être assurées par les banques centrales, la valeur de leur production calculée en utilisant la méthode recommandée par le SCN 1993 (revenus de la propriété à recevoir moins intérêts à payer) peut parfois se révéler exceptionnellement élevée ou faible ou même négative. Dans ce cas, la production des banques centrales, ou au moins une partie, pourrait être mesurée sur la base des coûts. D'autres travaux s'imposent pour clarifier ces cas. Cela ne signifie pas que les banques centrales doivent être reclassées dans le secteur des administrations publiques. Il y a lieu de préciser quels secteurs consomment la production de la banque centrale.

ENGAGEMENT PROACTIF DES PARTIES CONCERNEES DANS LA MISE A JOUR DU SCN – VISION NATIONALE

Robin Lynch et Walter Mkandawire, Institut national de statistique du Royaume-Uni

Les points à mettre à jour dans le Système de comptabilité nationale (SCN 1993) sont déjà en cours de discussion dans des groupes locaux, des groupes de discussion électronique et des rencontres internationales. Le processus, qui se terminera par la publication du SCN 1993 Rév. 1 en 2008, s'inscrit dans le cadre d'une mise à jour coordonnée de la famille des manuels de comptabilité nationale, dont il faut préserver la cohérence.

Les points envisagés pour révision reflètent l'évolution de l'économie, comme le rôle de la propriété intellectuelle dans la production économique, et l'évolution de la pensée économique, comme le traitement des dépenses de défense en matière de systèmes d'armement militaire en tant que dépenses en capital et non dépenses courantes. Ces points ont une importance décisive dans la mesure de l'économie au Royaume-Uni, c'est pourquoi l'institut britannique de statistique (INS) joue un rôle actif dans les discussions de mise à jour et la prise de décisions.

Le Royaume-Uni participe au processus de mise à jour de différentes manières.

1. Des statisticiens expérimentés de l'INS participent aux discussions clés pour la mise à jour des manuels internationaux. Le système de statistique économique du Royaume-Uni est intégré, de sorte que la balance des paiements correspond parfaitement avec le secteur "Reste du monde" des comptes nationaux et les comptes financiers du secteur associé. Les liens avec la comptabilité du secteur des administrations publiques sont bien décrits et les informations relatives aux comptes des administrations publiques constituent une entrée primordiale pour la description en comptabilité nationale des activités des administrations publiques. Le Royaume-Uni est donc particulièrement soucieux d'apporter son aide pour mettre au point une méthode cohérente pour les points délicats dans ces trois domaines comptables. Pour illustrer l'ampleur de l'engagement des experts du Royaume-Uni, on peut citer les contributions des personnes suivantes: Stuart

Brown (chef de la balance des paiements) fait partie de deux sous-groupes du comité de la balance des paiements; Graham Jenkinson (chef de la division "Dépenses et revenus nationaux") fait partie de la task-force "Harmonisation de la comptabilité du secteur public"; Robin Lynch (Directeur aux comptes nationaux) participe au groupe de Canberra II qui examine la propriété intellectuelle et les services du capital, ainsi qu'au groupe consultatif d'experts qui décide des recommandations à accepter pour le SCN.

2. L'INS a instauré un forum de discussion interne, dans lequel différents statisticiens sont nommés "spécialistes" pour des points liés à leurs travaux. Ils ont pour mission de collecter les avis et d'informer sur les notions conceptuelles. Les statisticiens ne viennent pas uniquement de l'INS, des fonctionnaires de la Bank of England jouant un rôle important pour ce qui est des points financiers et des fonctionnaires du Trésor participant aux discussions sur les points relatifs à la comptabilité du secteur public.

3. L'INS a mis en place un projet destiné à planifier et guider les consultations nationales sur les points à mettre à jour dans le SCN 1993 ainsi que le Manuel de la balance des paiements (MBP5) et les liens avec les comptes du secteur public. Un responsable à plein temps et un comité de statisticiens s'occupent du projet. Celui-ci doit assurer le contact avec l'extérieur; l'état d'avancement du projet britannique et de la mise à jour internationale est largement diffusé. Une page Internet est en préparation sur le site web de l'INS britannique. Une adresse de courrier électronique générique a été créée. L'objectif est de fournir des liens de ce site vers les sites de l'ONU, du FMI, de l'OCDE et d'autres sites web pertinents pour permettre aux parties concernées du Royaume-Uni d'accéder facilement sur Internet à tous les documents, comptes rendus de comités, etc., qui les intéressent.

4. L'INS a établi un comité consultatif présidé par un directeur exécutif de l'institut. Parmi les membres se trouvent des représentants des utilisateurs des administrations publiques (Trésor et Bank of England), du secteur des entreprises, des instituts universitaires et de recherche, de la fédération des experts-comptables du Royaume-Uni et de l'INS lui-même. Ce comité consultatif ne prend pas de décisions et ne fixe pas de direction ou de mandat britannique pour aucun des "avocats" de l'institut lors des réunions internationales. Il se fait nettement l'écho de l'avis des parties concernées dans les informations que chaque avocat reçoit au moment de s'engager dans le processus de discussion internationale.

Quels avantages l'INS du Royaume-Uni voit-il à consacrer ces ressources pour s'engager aux côtés des parties concernées et à jouer un rôle aussi proactif dans les débats internationaux?

1. La mise à jour pourrait bien modifier considérablement la mesure de l'économie britannique et il est donc important que des statisticiens du Royaume-Uni participent pleinement à la définition des futures normes conceptuelles.

2. Ces changements auront un impact sur les parties concernées au Royaume-Uni. L'approche proactive consistant à impliquer

ces parties garantira donc que ces opérateurs comprennent le processus, puissent y contribuer et aient conscience de ses effets. Ils diffuseront également les nouveautés dans le cercle de leurs collègues.

3. Tout changement dans la comptabilité du Royaume-Uni à la suite de cette mise à jour obligera à réviser des ensembles de données existants. Les récents commentaires des médias sur les révisions au Royaume-Uni ont été négatifs et il est important que les présentes évolutions conceptuelles ne soient pas interprétées à tort comme la correction d'erreurs antérieures. Un processus transparent soutenu par un plan de communication efficace (notamment communication avec les médias) constituera un investissement pour faire passer le message à l'avenir.

Enfin, les parties concernées peuvent se demander s'il existe vraiment une possibilité d'influencer le débat ou si, en fait, on les place devant le fait accompli, les consultations n'étant qu'une façade. Il convient de trouver un juste équilibre entre le souhait compréhensible de clore le débat et de prendre des décisions difficiles et la nécessité de s'engager véritablement avec des parties concernées importantes qui sont les utilisateurs finaux et voudraient influencer le débat.

REVISION DE LA 5^E EDITION DU MANUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DU FMI Note du Fonds monétaire international

Le service statistique du FMI a commencé à réviser la 5^e édition du Manuel de la balance des paiements (MBP5). Dans un premier temps, un projet annoté du nouveau manuel a été diffusé. Il est également disponible sur le site web du FMI, à l'adresse suivante:

<http://www.imf.org/external/np/sta/bop/bopman5.htm>

Le comité du FMI sur les statistiques de la balance des paiements a jugé qu'il serait judicieux de réviser le MBP5 pour un certain nombre de raisons:

- l'environnement économique et financier international a profondément changé depuis la publication du MBP5 en 1993;
- l'attention se concentre de plus en plus sur les statistiques de position;
- un nouveau cycle de négociations commerciales a notamment abouti à la publication d'un manuel sur les

statistiques du commerce international dans les services;

- des travaux de développement ont été réalisés concernant le traitement statistique des opérations de cession temporaire, des intérêts acquis, des instruments financiers dérivés et des actifs non financiers non produits;
- de nouveaux cadres ont été mis en place dans d'autres domaines statistiques, notamment monétaire et financier, finances publiques, dette extérieure et formulaire type pour les réserves internationales et la liquidité internationale.

Le Comité a accepté la date cible de 2008 pour réviser le MBP5. Cette date cible correspond à la proposition de réviser le système de comptabilité nationale 1993 d'ici 2008; il est important que les deux systèmes demeurent cohérents autant que possible.

Projet annoté (PA)

Le PA présente une structure et une description du contenu proposé pour le nouveau manuel, détermine les problèmes à résoudre et indique des solutions possibles dans certains cas. Il s'agit d'un document de discussion qui permettra de guider l'élaboration du nouveau manuel. Le PA a été réalisé par le personnel du FMI et revu par le Comité et des membres du Groupe de travail intersecrétariats sur les comptes nationaux (ISWGNA) et d'autres groupes interagences. Le format et le contenu finaux du PA ont été approuvés par le Comité lors sa réunion de décembre 2003. Il a été largement diffusé, notamment aux responsables de l'élaboration de la balance des paiements, pour information et commentaires. Les commentaires reçus seront pris en considération au cours de la rédaction du nouveau manuel. Le PA sera traduit en arabe, chinois, français, russe et espagnol.

Calendrier d'élaboration du nouveau manuel

Un processus d'élaboration et de consultation est en cours afin qu'un projet de manuel soit

prêt d'ici décembre 2006. Ce processus impliquera la préparation d'opinions, de discussions par le Comité, des groupes techniques d'experts et d'autres groupes intéressés, notamment l'ISWGNA. Il faudra ensuite préparer le projet de texte pour le manuel. Trois groupes techniques d'experts (un chargé de se concentrer sur les problèmes liés aux investissements directs, un pour les problèmes liés aux unions économiques et monétaires et un chargé de travailler sur tous les autres domaines) vont être mis en place pour participer à ces travaux. La task-force interagences sur les statistiques du commerce international dans les services aura un rôle de conseil sur les parties de la révision relatives aux services. À mesure que les travaux d'élaboration du manuel progresseront, différents documents y afférents seront mis sur le site web du FMI, afin qu'une communauté élargie ait accès aux questions en cours d'examen.

Les commentaires et questions spécifiques concernant la révision du MBP5 sont les bienvenus. Veuillez les envoyer à l'adresse suivante: bpm5update@imf.org.

L'ECONOMIE SOUTERRAINE ET LE PIB DE L'AUSTRALIE

Margaret Hausknecht, Bureau de statistique australien

Le bureau de statistique australien (Australian Bureau of Statistics – ABS) a récemment revu la manière dont il traitait l'économie souterraine dans l'estimation du PIB. Les recherches entreprises ne visaient pas à mesurer l'ampleur de l'économie souterraine en tant que telle ou son évolution dans le temps, mais uniquement les opérations souterraines qui pourraient éventuellement échapper à la mesure directe dans le PIB. Ce type d'examen est réalisé périodiquement, dans le cadre d'un programme permanent d'assurance de la qualité. Un nouvel élan a cependant été donné à la suite de la diffusion du cadre élaboré au niveau international dans le *Manuel sur la mesure de l'économie non observée* (publié conjointement par l'OCDE, le FMI, l'OIT et la CEI, 2002).

Pratiques actuelles d'ajustement

Pour élaborer le PIB, l'ABS réalise actuellement un ajustement pour les opérations souterraines qui n'apparaissent pas dans les

données de base. L'ajustement repose sur des renseignements indicatifs obtenus à partir d'informations agrégées de l'audit de l'impôt sur le revenu, de certains éléments et de vérifications et bilans inhérents à la méthodologie de comptabilité nationale elle-même. Par manque d'informations satisfaisantes, aucune estimation n'est calculée pour les opérations illégales, bien qu'elles fassent conceptuellement partie du PIB.

Les ajustements explicites appliqués à la partie revenu du compte du PIB augmentent d'environ 1,3 % le niveau du PIB. Des ajustements cohérents sont également réalisés pour les estimations fondées sur la production. Pour ce qui est des dépenses, les dépenses de consommation finale des ménages sont légèrement ajustées, de 0,4 %. On estime que les données utilisées pour mesurer les dépenses risquent beaucoup moins d'être sous-estimées. Les facteurs d'ajustement utilisés pour chaque composante ne varient pas d'une année à l'autre (mais font l'objet d'une révision

occasionnelle) et n'ont donc pas d'impact sur les taux de croissance du PIB.

Limites supérieures possibles de l'activité souterraine exclue du PIB

L'économie souterraine, de par sa nature même, ne peut être mesurée directement. Même si des informations indicatives sont disponibles, les estimations de son impact potentiel sur le PIB dépendent souvent d'une série de méthodes indirectes, lesquelles peuvent toutes être qualifiées de litigieuses. L'une des méthodes indirectes consiste à analyser systématiquement chaque composante du PIB au niveau le plus détaillé possible afin de déterminer les éventuelles limites supérieures de l'activité souterraine et de tester la sensibilité du PIB aux modifications des hypothèses. L'autre méthode indirecte utilisable, notamment dans les milieux universitaires, consiste à partir d'une analyse de la masse monétaire pour tirer des conclusions sur la taille de l'économie souterraine. Le Manuel recommande la première approche et juge que la deuxième n'est pas fiable.

En se servant de la méthode recommandée dans le Manuel, l'ABS a établi des limites supérieures hypothétiques pour les différentes composantes du PIB. L'analyse a indiqué qu'au moins 65 % des biens et services figurant dans le PIB ne font pas l'objet d'opérations dans l'économie souterraine ou seulement d'une manière très limitée. Le reste du PIB, qui inclut la production des petites entreprises et des personnes physiques, peut être affecté dans une plus large mesure. Alors que chaque jugement personnel sur les limites supérieures peut évidemment présenter une grande marge d'erreur, lorsqu'on les additionne, ils peuvent fournir une indication raisonnable de ce qui est plausible en termes de PIB manquant. L'analyse a montré que l'ajustement maximal à la limite supérieure nécessaire pour les composantes revenu du PIB afin de tenir compte de l'économie souterraine serait de l'ordre de 5 %, mais qu'il serait plus probablement nettement inférieur.

Estimations tirées des modèles monétaires de l'économie

Les techniques de modélisation monétaire sont utilisées en Australie et outre-mer afin d'obtenir des estimations de l'économie

souterraine. À l'aide de ces techniques, des estimations allant jusqu'à 15 % du PIB ont été calculées par l'Australie et d'autres pays de l'OCDE. L'ABS a étudié ces modèles et a conclu qu'ils reposent sur des hypothèses clés, notamment pour ce qui est de la vitesse de circulation de la monnaie dans l'économie souterraine, qui ne peuvent être vérifiées. Une analyse a également été réalisée pour déterminer les implications possibles pour les différentes composantes du PIB si les estimations de cette ampleur se révélaient valides. Les ajustements requis pour refléter une sous-estimation de 15 % du niveau du PIB publié, comme suggéré par certaines études monétaires, apparaissent hautement improbables lorsqu'on les examine sous cet angle.

Conclusion

Les estimations des opérations souterraines éventuellement non comptabilisées dans le PIB risquent toujours de rester contestables. Les agences statistiques devraient cependant faire leur possible pour veiller à ce que les estimations du PIB soient aussi exhaustives que possible. Une analyse détaillée comme celle décrite dans le présent article peut permettre de déceler des domaines des comptes dans lesquels la qualité peut pâtir d'un potentiel élevé d'opérations souterraines qui passent inaperçues dans les données de base. Elle peut aussi indiquer une limite supérieure plausible pour les opérations souterraines potentiellement absentes du PIB. Grâce à cette analyse, l'ABS est persuadé qu'il est très peu probable que ses estimations du niveau du PIB soient sous-estimées de plus de 2 %.

Un article donnant une vue d'ensemble des travaux de l'ABS dans ce domaine a été publié dans le numéro d'octobre 2003 de *Australian Economic Indicators* (n° 1350.0 du catalogue ABS). Un document présentant des résultats plus détaillés est maintenant disponible. Il est de nature explicative et les commentaires des organisations et des chercheurs qui s'intéressent à ce domaine sont les bienvenus. Le document "The Underground Economy and Australia's GDP" peut être obtenu par courrier électronique en en faisant la demande à l'adresse suivante:

margaret.hausknecht@abs.gov.au

BASE DE DONNEES DE COMPTABILITE NATIONALE EN LIGNE

Annonce de la Division des statistiques de l'ONU

Grâce au département "Statistiques économiques" de la division des statistiques des Nations unies, la **base de données des principaux agrégats de comptabilité nationale** est disponible sur Internet. Cette base de données contient des séries chronologiques complètes et cohérentes à partir de 1970 des principaux agrégats de comptabilité nationale pour plus de 200 pays et territoires. En plus des données nationales, des totaux régionaux et mondiaux peuvent aussi être affichés et téléchargés.

La base de données est entretenue et mise à jour à partir des collectes annuelles de statistiques de comptabilité nationale déclarées par les pays à la DSNU, complétées par des estimations de statistiques de comptabilité nationale pour les années et les pays dont les statistiques transmises comportent des informations incomplètes. Outre les valeurs des statistiques de comptabilité nationale, elle contient des indicateurs analytiques et des ratios tirés des principaux agrégats de comptabilité nationale liés à la structure et au développement économiques.

La base de données en ligne offre trois sortes d'options pour la sélection des données. En choisissant l'option *Quick Data Selection*, il est possible d'obtenir les données d'un pays sélectionné pour une série, soit pour une année, soit pour les cinq dernières années. L'option *Basic Data Selection* permet d'extraire des données pour plusieurs pays et années, pour une série sélectionnée à la fois. Pour obtenir un ensemble complet de toutes les séries pour un pays pour plusieurs années, il faut choisir l'option *Country Profile*.

L'affichage de métadonnées et de données graphiques ne sont que deux possibilités parmi d'autres figurant sur le site web et non décrites ici. La base de données est accessible gratuitement à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/snaama>.

NOUVEAU MANUEL DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION: THEORIE ET PRATIQUE

Note du Bureau de statistiques de l'OIT

Un nouveau *Manuel de l'indice des prix à la consommation: théorie et pratique* sera disponible à la mi-2004. C'est le produit d'une collaboration de cinq ans entre l'Office international du travail (OIT), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-NU) et la Banque mondiale, ainsi que d'experts des instituts nationaux de statistique et d'universités; cet ouvrage remplace le manuel de 1989 de l'OIT, *Indices des prix à la consommation*ⁱ.

Ce manuel est destiné à la fois aux agences statistiques nationales qui produisent les IPC et aux utilisateurs des IPC. Il se divise en deux parties: la première explique les méthodes effectivement utilisées pour calculer un IPC et la seconde décrit la théorie économique et statistique sur laquelle ces méthodes sont fondées. Il fournit des lignes directrices sur les bonnes pratiques reconnues pour les instituts

de statistique et autres agences chargées de l'élaboration des IPC et aide les utilisateurs d'IPC à comprendre les processus entrant dans le calcul des IPC et la théorie sous-jacente. Cet ouvrage s'appuie sur l'expérience de bon nombre d'instituts de statistique dans le monde, ainsi que sur les multiples recherches menées récemment sur la théorie des indices.

Le manuel de l'OIT de 1989 fournissait des conseils pratiques fondés sur les principes exposés dans les normes des IPC adoptées par la 14^e conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) en 1987ⁱⁱ. Après une décennie, il était apparu que ces méthodes et conseils pour les IPC pouvaient être améliorés et renforcés de plusieurs façons: la théorie des indices et les pratiques ainsi que les développements technologiques avaient considérablement progressé et le calcul des IPC devait être plus précis.

Par conséquent, le groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix (IWGPS)ⁱⁱⁱ a mis en place le groupe technique

d'experts sur l'indice des prix à la consommation (GTE-IPC) en 1998, dans la perspective de faciliter la révision du manuel de l'OIT. Le GTE-IPC regroupe des professionnels des instituts nationaux de statistique et des organisations internationales, ainsi que des experts reconnus dans le domaine de la théorie, de la méthodologie et de l'élaboration des indices des prix. Le groupe a élaboré le projet du nouveau manuel et, aidé d'autres experts, a rédigé les différents chapitres, qui ont été revus puis mis sur un site web spécial pour commentaires par les personnes et organisations intéressées. L'édition technique finale a été terminée en octobre 2003. Tout au long de ce processus, l'OIT a joué un rôle de coordinateur pour le GTE-IPC et a été responsable de l'édition finale et de l'impression.

Parallèlement aux travaux sur le Manuel IPC, le bureau de statistique de l'OIT a formulé des propositions pour réviser les directives 1987 de la CIST concernant le calcul de l'IPC et une nouvelle résolution à ce sujet a été adoptée par la 17^e CIST en décembre 2003. Ce texte^{iv} figure en annexe du Manuel. Tous les efforts possibles ont été faits pour assurer la cohérence et la complémentarité entre les deux documents. Le Manuel IPC a également été élaboré en même temps que le Manuel de l'indice des prix à la production^v, afin de garantir la cohérence du point de vue de la structure, de la terminologie et de la notation, le cas échéant.

Le manuel sera disponible en mai 2004 sur le site web du GTE-IPC à l'adresse suivante: www.ilo.org/stat. Cette version électronique sera un "document évolutif", qui sera mis à jour et développé, lorsque cela sera nécessaire.

ⁱ *Consumer Price Indices: An ILO Manual*, R. Turvey et al. (OIT, Genève, 1989)

ⁱⁱ *Résolution concernant les indices des prix à la consommation*, adoptée par la 14^e conférence internationale des statisticiens du travail, 1987.

ⁱⁱⁱ Pour des informations concernant l'IWGPS, voir à l'adresse suivante: <http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/guides/cpi/index.htm>

^{iv} Voir à l'adresse suivante: <http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/standards/index.htm>

^v Voir l'article *Nouveau manuel d'indices des prix à la production bientôt terminé* dans le présent numéro de SNA News.

NOUVEAU MANUEL D'INDICES DES PRIX A LA PRODUCTION BIENTOT TERMINE

Paul Armknecht, FMI

Il y a plus de 25 ans que l'ONU a publié le précédent *Manuel d'indices des prix à la production pour les biens industriels* (Nations unies, 1979). Les méthodes et procédures présentées alors ne sont aujourd'hui plus d'actualité. La technologie ainsi que la théorie et les pratiques relatives aux indices se sont nettement améliorées au cours des deux dernières décennies. Il y a plusieurs années, il est apparu que les problèmes méthodologiques en suspens et controversés concernant les

indices de prix devaient faire l'objet de plus amples investigations et analyses.

Le groupe technique d'experts travaillant sur l'indice des prix à la production (GTE-IPP) a été formé sous l'égide du groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix (IWGPS) afin d'élaborer un manuel sur les meilleures pratiques internationales en matière de calcul des statistiques des prix à la production. Vous trouverez des informations plus détaillées sur l'IWGPS à l'adresse

suivante:

<http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/guides/cpi/index.htm>.

L'ITWGPS a nommé le FMI comme coordinateur pour le GTE-IPP. Le GTE-IPP rassemble des professionnels des instituts nationaux de statistique, d'organisations internationales et des experts reconnus dans le domaine de la théorie, de la méthodologie et de l'élaboration des indices de prix. Le GTE-IPP s'est réuni cinq fois: les 2 et 3 novembre 1999 (Genève), du 20 au 22 septembre 2000 (Madrid), les 29 et 30 octobre 2001 (Genève), du 19 au 21 mars 2002 (Londres) et du 25 au 27 février 2003 (Washington, D.C.).

De plus, des organisations membres du GTE-IPP ont consulté un grand nombre d'utilisateurs potentiels du Manuel IPP afin de recueillir des conseils pratiques. Les commentaires que les autres utilisateurs et spécialistes ont envoyés ont été intégrés dans ce manuel. Le GTE-IPP a reçu un certain nombre de commentaires sur le site web indiqué ci-après. Le GTE, soutenu financièrement par le gouvernement japonais et l'OCDE, a organisé un séminaire international des utilisateurs potentiels du manuel à Pretoria, en Afrique du Sud, du 23 au 27 juin 2004 et a obtenu un certain nombre de

commentaires substantiels destinés à améliorer l'utilité du manuel.

Le GTE-IPP a élaboré le *Manuel IPP* en même temps que le *Manuel des indices des prix à la consommation* afin d'assurer la cohérence de leur structure, terminologie et notation, le cas échéant. Des projets de documents et des commentaires sur le *Manuel IPP* sont disponibles sur le site du GTE-IPP à l'adresse suivante:

<http://www.imf.org/external/np/sta/teggpi/index.htm>.

Le nouveau *Manuel IPP* s'appuie sur les nombreuses recherches récemment menées dans le domaine de la théorie des indices. Il recommande plusieurs nouvelles pratiques au lieu de se contenter de codifier les pratiques actuelles des agences statistiques. Les organisations qui se développent adoptent les principes et recommandations contenus dans ce Manuel comme bonnes pratiques pour les agences statistiques lors du déroulement d'un programme IPP. La version papier du Manuel devrait être disponible en juillet 2004. L'édition finale des chapitres du manuel sera disponible sur le site web du GTE-IPP fin mai ou début juin 2004.

MANUELS

Non-observed Economy in National Accounts: Survey of National Practices, CEE-ONU, 2003, ST/CES/55, n° de catalogue E.03.II.E.56

REUNIONS ET SEMINAIRES

28-30 avril 2004: réunion conjointe Eurostat/OCDE/CEE-ONU sur la comptabilité nationale, Genève, Suisse

11-14 mai 2004: atelier sur la mesure de l'économie non observée, organisé conjointement par l'OCDE, la CESAP-NU et la Banque asiatique pour le développement, Bangkok, Thaïlande

4-5 juillet 2004: séminaire sur les statistiques du secteur de l'économie non organisé, Institut arabe de formation et recherche en statistique, Sana'a, Yémen

19-23 juillet 2004: atelier "Classifications" dans la région CESAO, Beyrouth, Liban

22-28 août 2004: 28^e conférence générale de l'association internationale de recherches sur le revenu et la fortune (IARIW), Cork, Irlande

1-3 septembre 2004: réunion du groupe de Canberra II sur les actifs non financiers, Londres, Royaume-Uni

19 septembre – 1er octobre 2004: réunion régionale (pays de la CEI et des Balkans) DSNU/CEE sur la révision des classifications économiques, Genève, Suisse

12-15 octobre 2004: réunion de l'OCDE d'experts en comptabilité nationale et comptabilité financière. Réunion conjointe avec des membres de la CEE-ONU du 12 au 14 octobre pour discuter des problèmes relatifs à la mise à jour du SCN 1993, Paris, France

25-29 octobre 2004: réunion du comité de la balance des paiements du FMI, Pretoria, Afrique du Sud

25 octobre – 19 novembre 2004: cours de statistique de comptabilité nationale du FMI, Washington, D.C., États-Unis

Note de la rédaction

Le bulletin SNA News and Notes est un service d'information semestriel de l'ISWGNA fourni par la Division de statistique des Nations unies (DSNU). Il ne reflète pas nécessairement la position officielle des membres ou de certains membres de l'ISWGNA (Union européenne, FMI, OCDE, Nations unies et Banque mondiale).

SNA News and Notes est publié en quatre langues (anglais, français, russe et espagnol) et est disponible sur Internet à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snnews.htm>

Le SCN 1993 comportant un outil de recherche, un glossaire de comptabilité nationale, différents manuels dans le domaine des comptes nationaux ainsi que les activités et les comptes rendus de l'ISWGNA peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>

Toute correspondance, et notamment toute demande d'abonnement gratuit, doit être envoyée à l'adresse suivante: DSNU, Bureau DC2-1520, New York, NY 10017; tél. +1-212-963-4859, télécopieur: +1-212-963-1374, courrier électronique: sna@un.org
